



Après la confirmation par O. Dussopt, lors du rendez-vous salarial du 2 juillet dernier, de poursuivre le gel de la valeur du point d'indice en 2020, nos craintes pour 2021 et 2022 sont confirmées. Si l'on s'en tient au rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) de novembre 2019, le gouvernement table sur le maintien du gel du point d'indice jusqu'en 2022. En effet, les experts du COR ont établi leur simulation en précisant que « les hypothèses retenues dans le rapport en matière d'emploi et de rémunération des fonctionnaires ont été établies par le gouvernement » en ajoutant plus loin « qu'il n'est pas fait... d'hypothèse de hausse de la valeur du point d'indice. » Avec le gel interminable de la valeur du point d'indice et le démantèlement des carrières, le gouvernement poursuit, dans la droite ligne de la loi dite de « transformation de la Fonction publique », une politique d'austérité qui conduit à terme à la perte de l'attractivité de la Fonction publique et à l'affaiblissement du service public. Le quinquennat Macron est bien celui de la paupérisation des agents publics et des futurs pensionnés et retraités.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2020_01_29_pouvoir_achat.pdf](#) (73.43 Ko)

Public: [Fonction publique](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
